



Jiminyconseil

Cabinet Indépendant de Conseil
en Gestion de Patrimoine

Les conférences de Jiminyconseil

{ Réunions d'information pour les familles }

Les thèmes abordés

■ **L'organisation du patrimoine familial en présence d'une situation de handicap**

La vulnérabilité d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap engendre des contraintes spécifiques dans l'organisation et la gestion du patrimoine familial. Il est nécessaire de bien les appréhender afin de pouvoir, dans les meilleures conditions, préserver les ressources actuelles et futures de l'adulte en situation de handicap, assurer son indépendance financière et sauvegarder le patrimoine familial.

■ **La protection des personnes vulnérables : de la mise en œuvre à la transmission de la protection**

La vulnérabilité d'un adulte en situation de handicap nécessite souvent l'intervention d'une ou plusieurs personnes chargées d'assurer sa protection et celle de ces biens. Des questions fondamentales sont alors soulevées : Existe-t-il des alternatives aux mesures judiciaires de protection ? Quels sont les pouvoirs et les obligations du protecteur ? Comment organiser le passage de relais pour le jour où les parents ne seront plus en mesure d'assurer eux-mêmes la protection de leur enfant ?

■ **Une gestion de patrimoine solidaire en présence d'une situation de handicap**

La vulnérabilité d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap engendre des contraintes spécifiques dans l'organisation et la gestion du patrimoine familial. Dans ce contexte, des solutions peuvent être mises en place pour réduire la pression fiscale et limiter la récupération de l'aide sociale. Il est possible de donner une « dimension solidaire » à ces mesures d'optimisation en organisant l'orientation d'une partie du patrimoine familial vers des associations.

Si vous souhaitez connaître le programme détaillé de ces conférences envoyez un mail à : contact@jiminyconseil.com

Il est aussi possible de prévoir des interventions plus approfondies sur des sujets précis, par exemple :

- **L'épargne-handicap et la rente-survie**
- **Le mandat de protection future pour autrui**

L'animation de la réunion

Notre intervention prend en compte les contraintes spécifiques liées à la situation de handicap dans toutes leurs dimensions (humaine, juridique, sociale, financière) ainsi que les objectifs souvent évoqués par les familles (préserver les ressources actuelles et futures, créer une indépendance financière, sauvegarder le patrimoine familial, ...)

Autour d'une **présentation** structurée, nous laissons libre cours aux **échanges** afin de répondre le mieux possible aux préoccupations des familles.

Intervenant : Frédéric Hild, Conseil en Gestion de Patrimoine Certifié, fondateur de Jiminy conseil, conseille et accompagne depuis plus de dix ans des familles qui vivent une situation de handicap. Il est formateur auprès de l'Unapei, de l'Unafct et de l'Université Nice Sophia Antipolis pour les problématiques liées à la gestion du patrimoine en présence d'une situation de handicap.

Matériel nécessaire : vidéoprojecteur, écran (ou mur blanc). Temps utile environ 2 heures.

*« En ce qui concerne l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »*

Antoine de St Exupéry